

La démarche d'économie circulaire de Lafarge

- **VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN**
dans la gestion de vos déchets.
- **VOUS FAIRE BÉNÉFICIER DE NOTRE DISPOSITIF INDUSTRIEL**
de plus de 400 sites (carrières, cimenteries, centrales à béton, dépôts et plateformes, ports) progressivement équipés de ces nouvelles offres.
- **VOUS PROPOSER :**
 - > Des solutions de valorisation de vos déchets,
 - > Des offres de produits recyclés de qualité maîtrisée.

aggneo®, TOUTES LES GARANTIES LAFARGE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- > **PROFESSIONALISME :** nous garantissons la traçabilité de vos déchets, en ligne avec les réglementations en vigueur.
- > **EXPERTISE :** vous bénéficiez de produits recyclés dont la qualité d'usage est contrôlée et sûre.
- > **PROXIMITÉ ET LOGISTIQUE :** acteur local implanté au cœur des territoires et au plus près de vos chantiers, nous vous proposons une logistique optimisée soucieuse de l'impact environnemental.
- > **LA FORCE DU RÉSEAU LAFARGE :** Lafarge dispose d'un réseau de sites industriels et d'experts, dans ses trois métiers (ciments, granulats et bétons prêt à l'emploi). Avec Lafarge, vous bénéficiez des connaissances et des bonnes pratiques éprouvées en France et à l'international.
- > **PÉRENNITÉ :** nous avons des ambitions fortes sur la construction durable. C'est l'assurance d'un développement des offres aggneo® et du dispositif géographique en continu.

LAFARGE FRANCE
2 avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART
Tél : 01 58 00 60 00
www.lafarge.fr

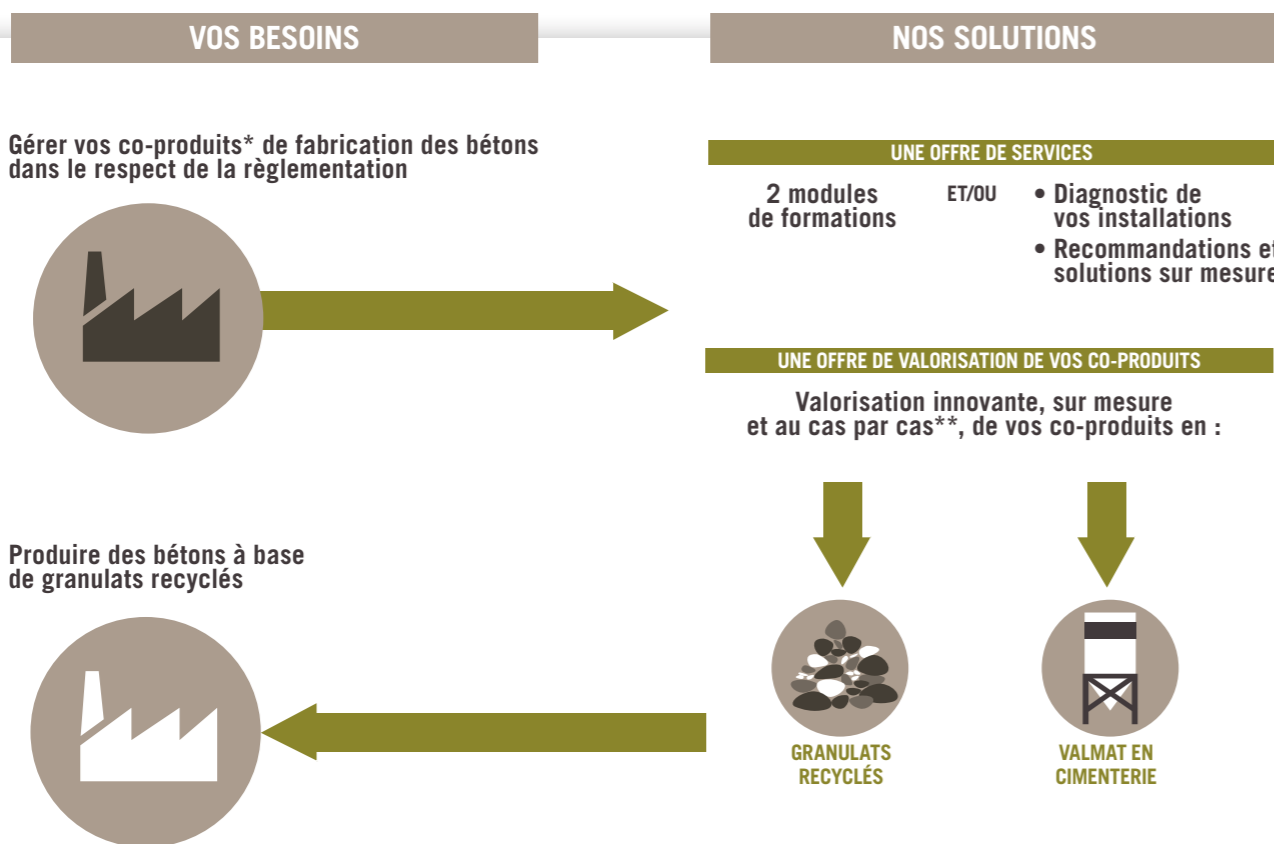


aggneo® BPE et Préfa

Votre projet est unique,
nous avons la solution qu'il vous faut.



Devenez acteur de l'économie circulaire avec notre offre de services et de valorisation de vos co-produits de fabrication des bétons



* bétons durcis, bétons essorés, laitance

** pour plus d'informations, contactez le commercial de votre secteur

Les + pour vous

- Vous êtes un acteur responsable qui participe aux flux de l'économie circulaire locale.
- Vous êtes conforme à la réglementation relative à la gestion de vos co-produits de fabrication des bétons.
- Vous êtes innovant et pionnier en contribuant à faire progresser la filière du recyclage vers le béton prêt à l'emploi.
- Vous optimisez vos volumes de co-produits de fabrication des bétons.

L'offre de services aggneo® BPE et Préfa en détails

SERVICES ⁽¹⁾	SUJETS	DÉTAILS
2 MODULES D'INTRODUCTION – 1H	Obligations réglementaires liées à la gestion des déchets Bétons et granulats recyclés	Quelle est la réglementation en vigueur sur les déchets du béton ? Quelles sont les filières adéquates d'accueil et de traitement ? Quels sont les risques encourus ? ... Quelles sont les évolutions de la norme EN 206/CN concernant l'emploi de recyclés ? Quelles solutions existent ? ...
DIAGNOSTIC ET CONSEIL	Gestion et valorisation des déchets	Diagnostic du process de gestion des déchets, recommandations et proposition de solutions.
GESTION DES DÉCHETS BÉTON	Mise en place d'un service de gestion des déchets, sur mesure	Service disponible dans certaines régions ² , selon les possibilités du dispositif Lafarge local et de ses partenaires. Détails du service selon vos besoins et vos process.

1. Devis personnalisé après l'étude de vos besoins

2. Renseignez-vous auprès de votre interlocuteur Lafarge

POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES aggneo® BPE ET PRÉFA, C'EST TRÈS SIMPLE !

- 1 **Contactez votre interlocuteur commercial habituel.**
- 2 **Il vous mettra en relation avec nos experts** pour mieux comprendre et définir vos attentes et besoins (services personnalisés de formation, audits et conseils...).